



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

indemnisation des victimes

Question écrite n° 117290

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'absence du traitement des indemnisations des victimes d'agressions sexuelles. Il y a aujourd'hui de plus en plus de victimes d'agressions sexuelles dont les auteurs sont le plus souvent insolvable. Alors que ces dernières années des fonds de garantie ont été créés comme par exemple l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux ou quelques années auparavant celui des victimes de l'amiante, et que la priorité gouvernementale s'est beaucoup orientée sur le traitement de la victime, il lui demande s'il ne serait pas envisageable de créer un fonds de garantie pour ces victimes.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117290

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 984